



Cérences

INFOS



L'ÉDITO



En avril dernier le Conseil municipal a adopté le budget 2022 sans augmenter la pression fiscale communale malgré l'explosion du coût de l'énergie et plus particulièrement du gaz. Viennent s'ajouter les augmentations sur le prix des matières premières et autres fournitures qui se répercutent sur nos marchés de travaux, de cantine, d'entretien, etc... La gestion rigoureuse et quotidienne que nous suivons nous permet d'engager cette décision sans pour cela délaisser l'évolution de notre commune, en souhaitant bien sûr que la situation revienne à la normale pour les années suivantes.

Outre la présentation de notre budget 2022 et le point sur les travaux qui se poursuivent, ce Cérences Infos vous propose diverses informations utiles comme : le fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), les aides à la rénovation énergétique, la gratuité des transports scolaires dès la rentrée de septembre ainsi qu'un retour sur les manifestations et la présentation des nouveaux professionnels installés à Cérences.

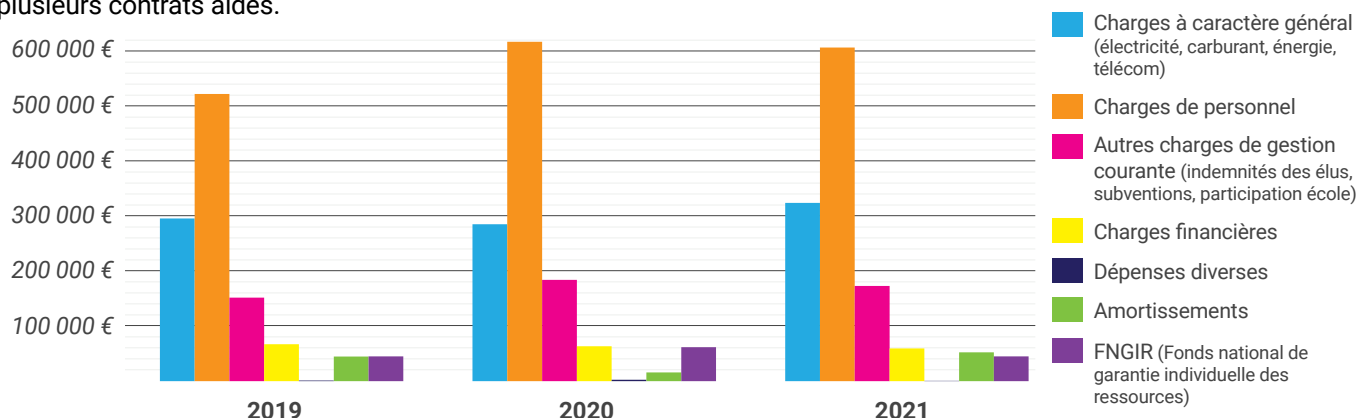
En attendant de nous retrouver autour des différentes manifestations à venir, je vous souhaite un très bel été.

Jean-Paul PAYEN, Maire de Cérences

POINT BUDGÉTAIRE

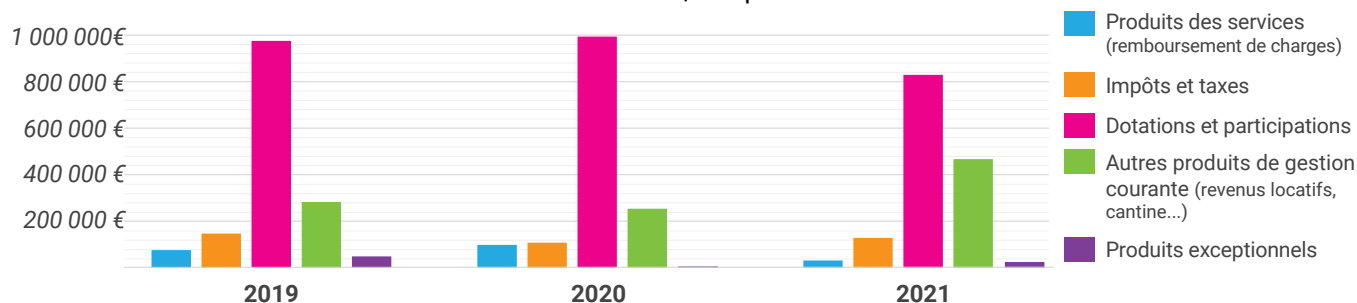
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général accusent une légère augmentation de 30 000 € due à l'augmentation du coût des matières premières et des fluides. Les charges de personnel augmentent également en raison de la pérennisation de plusieurs contrats aidés.

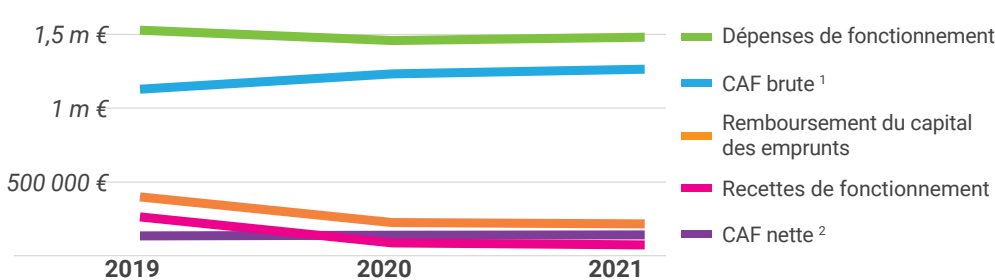


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le désengagement de l'état sur les dotations et participations entraîne une baisse des recettes, à laquelle s'ajoute la réforme de la taxe d'habitation : au total sur trois exercices, une perte de 50 000 €.

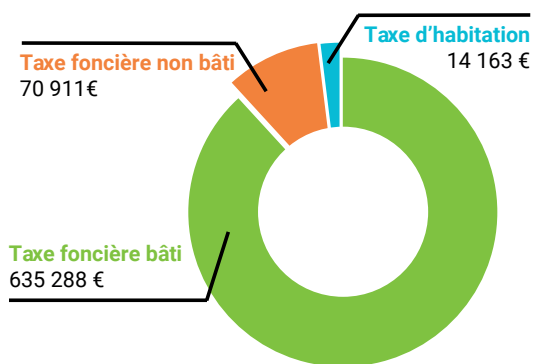


BUDGET COMMUNAL

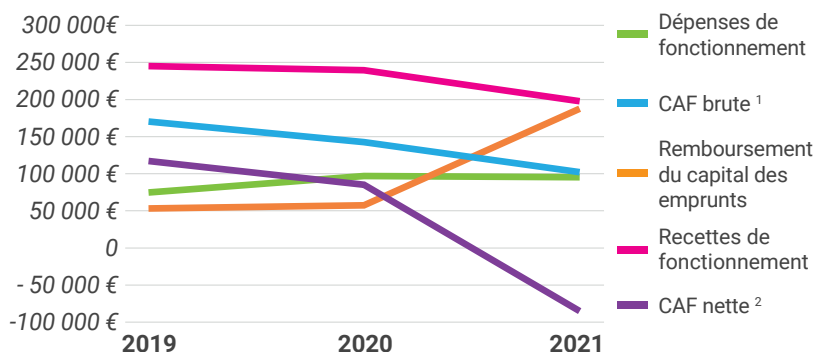


À noter : les postes de dépenses augmentent, notamment sur la partie fluides, carburants... Néanmoins la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs communaux (repas cantine, ALSH...) ni les impôts.

TAXES LOCALES 2021



BUDGET ASSAINISSEMENT



Les recettes du budget d'assainissement sont principalement alimentées par les abonnés au réseau collectif d'assainissement. Le remboursement d'un prêt relais FCTVA de 124 000 € en 2021 fait chuter la CAF nette.

¹ Capacité d'Autofinancement brute : capacité à rembourser les emprunts en cours et à financer sur ses propres ressources

² Capacité d'Autofinancement nette : capacité à financer les réalisations une fois les emprunts remboursés

TRAVAUX ET DOSSIER *réalisés*

MAISON DE SANTÉ

Les travaux se poursuivent. La pose du bardage a débuté courant mars et depuis le mois de mai, ce sont les aménagements intérieurs qui évoluent avec notamment la pose des cloisons. Les pièces se dessinent tranquillement !



TRAVAUX DE VOIRIE

La collectivité a élaboré un programme de voirie qui s'étalera sur 3 ans; pour 2022, la route dite «des Hiettes» qui s'étend de la Paronne à la Verrerie a été retenue. Une partie de la rue des Rousselières et de la rue des Lilas va également être refaite. Un chantier supplémentaire est venu se greffer puisqu'il a fallu sécuriser la berge au lieu-dit la Coquerie qui s'est effondrée cet hiver. L'entreprise Eurovia a procédé à un enrochement pour sécuriser la voirie.

L'entreprise Eurovia a été retenue pour le programme voirie 2022 pour un montant de 171 400 € TTC.

Le programme de curage/débernage se termine puisque les secteurs qui n'avaient pas été réalisés en 2021 vont être concernés cette année pour un montant de 10 766 € TTC. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Osouf-Plantegenest de Chanteloup.



TRAVAUX DIVERS

Travaux réalisés par l'équipe des services techniques

- ▼ Aménagement paysager au lotissement des Rousselières
- ▼ Chenil municipal à l'arrière de l'atelier
- ▼ Boîte à livres devant la mairie



Travaux réalisés par des prestataires extérieurs



◀ Travaux de taille de la haie au stade par l'entreprise Gabriel pour un montant de 3 855 € TTC, ainsi que les tilleuls rue de la Gare.



◀ Petit coup de jeune pour l'atelier municipal, rue de l'Epinay – un enduit a été posé par l'entreprise Aguilar-Depincé pour 11 800 € TTC.



◀ Suite à des incivilités, il a fallu faire remplacer la borne électrique située sur la place du marché pour un montant de 1 980,46 € TTC. L'entreprise Jarnier a procédé aux travaux.

Cette même entreprise a également remis aux normes les installations électriques de l'ancien vestiaire pour 5 136 € TTC.

DOSSIERS *en cours et à venir*

CIMETIÈRE

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, une consultation était en cours pour choisir un cabinet d'études qui accompagnera la collectivité sur le travail de réaménagement/agrandissement du cimetière de Cérences. C'est le cabinet de Gwenaëlle Deniau qui a été retenu. Une réunion de travail a eu lieu le 4 mai 2022 en présence de Mme Deniau et Mme Poder, qui sont venues avec un premier projet, qui a ensuite été présenté aux élus en commission.

Lors de la prochaine édition, nous devrions être en mesure de vous présenter une première esquisse du projet. Encore un peu de patience!

RÉNOVATION *énergétique*

À la suite de la loi Climat & Résilience de juillet 2021 visant à garantir la préservation de l'environnement et à lutter contre le dérèglement climatique, la Commune de Cérences s'engage dans cette voie via des mesures soucieuses à réduire son étalement urbain. Souhaitant néanmoins continuer à se développer et à accueillir dans les meilleures conditions de nouveaux habitants, la Commune de Cérences est donc à la recherche de nouvelles solutions à travers son parc de logements existants.

Ainsi, des études ont été menées sur ce dernier faisant apparaître deux constats :

- près de **40 logements vacants** au sein de la commune ;
- une grande proportion de logements à **forte déperdition énergétique**.

À compter de là, la Commune de Cérences s'est fixé plusieurs objectifs pour la suite de l'actuel mandat :

- réhabiliter les logements vacants ;
- rénover le parc de logements existant ;
- améliorer les performances énergétiques des logements.

Si vous êtes propriétaire occupant et/ou bailleur d'un logement à Cérences, **différentes aides financières** existent pour des **travaux de rénovation énergétique**. Cela concerne les travaux de rénovation (électricité, plomberie, etc.), d'isolation (toiture, chauffage, ventilation, etc.) et



d'adaptation à la perte d'autonomie (monte escalier, ascenseur, aménagement de la salle de bain, etc.).

Trois réunions publiques seront organisées dès la rentrée 2022/2023 à la Maison des Services Publics :

- jeudi 15 septembre de 9 h à 12 h ;
- mercredi 21 septembre de 17 h à 20 h ;
- samedi 1^{er} octobre de 9 h à 12 h.

Lors de ces réunions vous seront présentés les aides mobilisables, des conseils pour vos travaux, ainsi que le dispositif d'accompagnement gratuit dans le montage des dossiers.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter

Maximilien POUSSE

Chargé de mission dynamisation du territoire

amenagement@cerences.fr

02 33 51 95 47



BIEN VIVRE à Cérences

ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe du centre de loisirs a rejoint les effectifs du personnel communal au 1^{er} janvier. Ophélie, Aurélie, Sydney, Françoise (Directrice), Isabelle (Directrice adjointe) et Mélinda encadrent vos enfants sur les activités périscolaires et pendant les vacances.

Cet été, les enfants découvriront les 7 Arts autour de jeux et d'activités manuelles et sportives. Quant aux ados, les activités seront tout aussi diverses et variées : constructions en palette, initiation à la pétanque, jeux d'eau, ateliers cuisine, préparation aux épreuves ASSR1 et ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)... et bien évidemment, pour tous, des sorties et des grands jeux les mercredis ou vendredis!

Et cette année, nouveauté : du 1^{er} au 5 août, 12 adolescents vont partir à la découverte du littoral à vélo. Départ de Cérences vers Pirou avec chaque jour une activité et une commune différentes à découvrir (golf et kayak, escalade, activités nautiques et équestres, escape game et visite du château de Pirou) – Victime de son succès l'activité est complète pour cet été.

Les maternelles et primaires seront accueillis du 11 juillet au 26 août. Les ados, du 11 juillet au 12 août, avec une fermeture exceptionnelle du 1^{er} au 5 août.



© M. Canuet

De gauche à droite, devant : Mélinda Letemplier, Eva Lécluse, Xavier Doublet, Françoise Lereverend, Isabelle Decagny, Sidney Fuentes, Aurélie Leblond, et Ophélie Blanchard.

Au second plan : Alexandre Chemin, Enola Herman, Alex Regnault, Léo Robert

Inscriptions jusqu'au 1^{er} juillet - Attention : le nombre de places est limité.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h à l'accueil du centre de loisirs. Les inscriptions seront effectives après règlement.

Contact ✉ enfance-jeunesse@cerences.fr ☎ 02 33 90 01 11



GÎTE DU LAVOIR – UN ACCUEIL DE QUALITÉ!

Ce trophée distingue les hébergements qui ont obtenu une note globale moyenne remarquable sur les 2 dernières années, sur le site de Gîte de France.

Pour être éligible, il faut avoir obtenu au moins 25 avis et une note globale d'au moins 4,9/5.

Pour cette année particulière avec le covid, l'ensemble des avis de moins de 2 ans ont été pris en compte. Le **Gîte du Lavoir étant à 4,9** sur 22 avis, nous avons pu obtenir ce trophée.



CÉLINE LHÉRAUX, EN CHARGE DE LA GESTION DU GÎTE, A DÉCROCHÉ LE TITRE 3 ÉTOILES DE "CHUCHOTEUR D'INFOS"

Développé par une entreprise locale Boost'Tic et financé à 50 % par la Région Normandie, « cet outil a été pensé par l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer à destination de ses acteurs », explique l'office de tourisme dans un communiqué. L'objectif est de créer ensemble l'esprit d'accueil made in Granville Terre et Mer. Les professionnels, commerçants, habitants sont les premiers au contact des visiteurs, « c'est très souvent à eux que [les touristes] demandent des conseils pendant leur séjour. »

Céline a réalisé des tests de connaissance sur 4 unités

- Connaître la destination GTM
- Connaître les bonnes pratiques de l'accueil
- Construire un accueil durable
- Connaître et utiliser les outils de l'OTI, qu'elle a passé avec succès et qui lui ont permis d'obtenir le macaron 3 étoiles.



AU SERVICE *des administrés*

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La mission principale du SPANC est de s'assurer du bon fonctionnement et du bon entretien des installations d'assainissement non collectif; il a aussi un rôle d'aide et de conseil auprès des usagers afin de préserver la qualité des eaux et la salubrité publique.

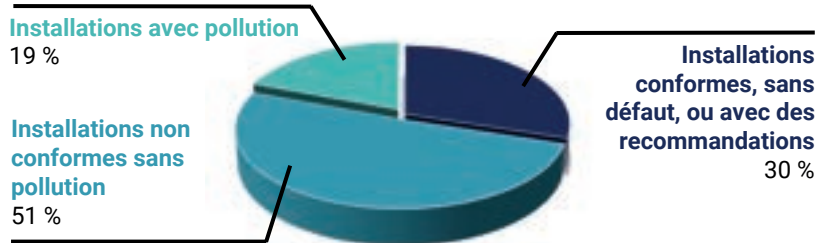
Sur Cérences, sur 325 installations d'assainissement non collectif, 311 ont déjà fait l'objet d'un contrôle

Déroulement de la visite

Après réception d'un avis préalable de visite, un technicien se rendra à votre domicile.

Un bilan complet de chaque installation existante est réalisé : descriptif des composants, état général, vérification du fonctionnement, accessibilité des regards, ventilation, observation du rejet, niveau de boues dans la fosse...

Pour cela, votre présence est indispensable, en cas de difficulté vous pouvez vous faire représenter. Vous devrez rendre accessible l'ensemble des ouvrages (dégager les couvercles pour qu'ils soient ouvrables par le contrôleur).



Le classement de votre installation sera établi à la suite de la visite, selon les risques pour la santé publique et leur impact sur l'environnement.

Obligations des propriétaires et périodicité des contrôles selon la conformité des installations

Classe (type)	Conformité	Obligations pour les propriétaires	Périodicité de contrôle
A	Non conforme - Absence d'installation	Travaux à réaliser dans les meilleurs délais	Tous les 4 ans
B	Non conforme – rejet d'eaux usées non traitées au milieu naturel	> Travaux obligatoires sous 4 ans > Travaux dans un délai de 1 an si vente	Tous les 4 ans
C	Non conforme – installation incomplète ou sous-dimensionnée	Travaux dans un délai de 1 an si vente	Tous les 6 ans
D	Conforme avec recommandations	Contrôle tous les 8 ans	Tous les 8 ans
E	Conforme		

Tarifs et pénalités du SPANC depuis le 1^{er} mars 2022

Type de contrôle	Tarif
Contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien	95 € TTC
Contrôle lors d'une vente	140 € TTC
Contrôle de conception	140 € TTC
Contrôle de réalisation	60 € TTC
Type de pénalité	Tarif
Pénalité pour refus de contrôle	190€ TTC
Pénalité pour absence de mise en conformité dans les délais légaux	190€ TTC

Que faire pour préserver mon installation ?



Vidanger la fosse en moyenne tous les 4 ans.
La boue ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse.



Nettoyer fréquemment votre bac à graisse (2 à 3 fois par an).



Ne pas stationner de véhicule au-dessus des ouvrages.



Ne pas planter d'arbres à moins de 3 mètres des ouvrages.



Fortement déconseillé de jeter les produits suivants : huile de friture, peinture, solvants, produits toxiques, mégots, cendres, emballages plastiques...

Contact : Service SPANC GTM contact@granville-terre-mer.fr

02 14 24 20 55

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Mikaël Rego, votre nouveau **Conseiller Numérique**, vous accompagne pour toutes vos questions relatives à l'utilisation des outils numériques, à la Maison des Services Publics.

Que ce soit sur votre matériel informatique (ordinateur fixe ou portable, tablette, smartphone, etc), sur des logiciels installés sur ces appareils (antivirus, lecteurs musique ou vidéo, manipulation de photo, etc), sur vos démarches administratives en ligne (contacter son fournisseur internet, payer ses impôts, etc), ou encore sur la communication par Internet (gestion des mails, outils Google, WhatsApp, etc), il sera présent pour vous répondre.

L'accès est libre ou sur rendez-vous.

Selon la demande des utilisateurs, différents ateliers pourront être mis en place. Toutes ces prestations sont **gratuites**.



Horaires

- Mardi de 14 h à 17 h
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Vendredi de 9 h à 12 h : atelier découverte sur un thème
- Vendredi de 14 h à 17 h : développement ou approfondissement de l'atelier

Contact ✉ conseiller.numerique.cerences@gmail.com ☎ 02 33 51 95 47

TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITÉ DÈS LA RENTRÉE ET INSCRIPTIONS



À compter de la prochaine rentrée, les transports scolaires seront gratuits pour tous les scolaires résidants sur les 32 communes du territoire Granville Terre et Mer. GTM a décidé de prendre totalement en charge leur abonnement. Cela représente un coût pour la communauté de communes de 240 000 € en faveur de la jeunesse et des familles. Sur le territoire, les transports scolaires continuent d'être assurés par le réseau régional Nomad.

Pensez à inscrire votre enfant! Même gratuite, une carte de transport scolaire nominative reste obligatoire.

Si votre enfant réside sur l'une des communes de GTM (hors Granville) et est scolarisé sur le territoire ou en dehors, il voyage sur le réseau Nomad.

Les inscriptions sont à faire à partir du 14 juin et jusqu'au 31 juillet sur nomad.normandie.fr

Retrouvez les cartes, points d'arrêt, horaires et toutes les infos sur granville-terre-mer.fr/deplacements



PETIT MESSAGE À NOS JEUNES (ET PEUT-ÊTRE MOINS JEUNES AUSSI!)

La commune a investi dans un city stade – à la demande des jeunes, dans un pôle jeunesse... pour permettre aux ados d'avoir des structures accueillantes et confortables pour se divertir. À contrario, de plus en plus de dégradations et incivilités sont constatées sur les mobiliers urbains... Prenez un ballon de foot, de basket et amusez-vous... Nul besoin de casser les ardoises du lavoir ou les barres de clôture à proximité de l'école... Sachez que ces dégradations ont un coût conséquent pour la collectivité, qui doit les remplacer à chaque fois. **Cet argent, dépensé de façon inutile, ne servira pas pour un éventuel aménagement que vous auriez pu souhaiter...**



ÇA S'EST PASSÉ à Cérences

JANVIER

EXPOSITION «OBSERVONS LES OISEAUX» À LA MÉDIATHÈQUE

Enfants et adultes ont pu découvrir, au travers de l'exposition, de jeux et d'animations, l'habitat, le chant, l'alimentation et les plumes des oiseaux, mais également les dangers qui les menacent.

6 MARS

CONCERT DE GOSPEL À L'ÉGLISE



M. Blaize et ses chanteuses nous ont fait voyager dans le monde du Gospel. Après un rappel sur la condition des esclaves afro-américains et leur espoir de

liberté qu'ils manifestaient par leurs chants, le Gospel; des personnes du public ont été invitées à se joindre au dernier chant et une proposition a été lancée de créer un groupe pour l'apprentissage du Gospel sur notre secteur.

3 AVRIL

REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 3 avril, les aînés ont pu se retrouver autour d'un savoureux repas préparé et servi par M. Fréret. Les tables étaient décorées aux couleurs printanières et Patrick Laville s'est chargé de l'animation; le repas s'est d'ailleurs terminé par quelques pas de danse.

Mme Deschamps et M. Desponts, doyens de notre commune, ont été fêtés et applaudis.



23 AVRIL

ANIMATION À LA MÉDIATHÈQUE EN LIEN AVEC L'EXPOSITION «PASSIONNÉMENT JARDIN»

Une journée d'animations était proposée en collaboration avec le SEL-IN pour un marché gratuit de plants et plantes, avec les Graines Manchottes pour la création d'une grainothèque et avec Bertrand le Jardinier, chroniqueur sur France Bleu, pour des conseils sur la culture, les maladies, l'entretien des plantes. Les nombreux visiteurs ont fortement apprécié de pouvoir faire du troc et recevoir des conseils de plantation.

La grainothèque est désormais accessible toute l'année aux horaires habituels de la médiathèque : vous pouvez venir prendre des graines mais aussi amener les vôtres.



AVRIL ET MAI

CÉLÉBRATION DES DÉPORTÉS LE 23 AVRIL ET CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Un hommage a été rendu aux morts pour la France lors de ces deux cérémonies, en présence des maires des communes voisines.

MAI 2022

L'UNIVERS DE LA GOURMANDISE À LA MÉDIATHÈQUE

Pendant le mois de mai, la médiathèque a proposé 2 expositions liées à la gourmandise : une exposition pour les adultes «La gourmandise : un univers d'émotions» et une exposition pour les enfants sur les expressions liées à la nourriture «Les mots de la gourmandise».



Un concours de dessin était également organisé, ainsi qu'un atelier pâtisserie, le mercredi 25 mai, animé en collaboration avec la boulangerie Gérard.

5 JUIN

POINT «RÉCONFORT» POUR LES RANDONNEURS DE «LA VOIE DE LA LIBERTÉ»



Allant de Périers à Agon-Coutainville dans le but de commémorer le débarquement en Normandie. Une tente a été mise en place par le Comité des fêtes.

JUIN 2022

LE CHEVAL À L'HONNEUR À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a accueilli une exposition sur le Cheval pendant le mois de juin avec, en clôture, la présence d'un maréchal-ferrant qui a expliqué son travail sur les sabots des chevaux, sur les fers cloutés sous les sabots; les enfants ont pu caresser le cheval à l'issue de la présentation.

DU CÔTÉ *des associations*

REJOUETS

Le 26 mars, Rejouets a ouvert son nouveau local dans la zone du Courtil, l'occasion de présenter ses activités et de proposer jeux, musique, braderie de jouets et ateliers.

Permanence et boutique :

le mardi de 9 h à 19 h et le jeudi de 9 h à 18 h

Animations en famille le mardi de 17 h à 19 h



CÉRENCES AVENIR ENTREPRISE

Cérences Avenir Entreprise a organisé une Foire Expo le week-end des 18 et 19 juin sur la zone artisanale. Les commerçants et artisans ont ouvert leurs portes aux visiteurs sur ces 2 jours. Un marché nocturne était organisé le samedi avec des artisans locaux, ainsi qu'un apéro concert, malheureusement interrompu par l'orage et la pluie... Le vide-grenier prévu le dimanche a du être annulé...

AS CÉRENCES

L'équipe A rejoint la D2 la saison prochaine.

L'AS Cérences a proposé une journée sportive et conviviale le samedi 25 juin avec matchs, braderie et restauration.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Le 8 mai, l'APE a organisé son vide-grenier avec la présence de la mascotte de l'école, Foxy.

Le soleil était au rendez-vous et les stands très nombreux.

RENDEZ-VOUS à Cérences



DIMANCHE 3 JUILLET : SORTIES DE BAIN AU LAVOIR

Depuis 2018, le festival essaime sur le territoire Granville Terre et Mer en proposant des spectacles chez les « Voisins d'rue ». Pour cette 20^e édition, THANK YOU FOR COMING vous présentera son fabliau sans paroles « Cochon cochon » à 18 h et 19 h30 sur l'aire du Lavoir. Buvette et restauration sur place



VOS AUTRES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER SUR CÉRENCES

Samedi 9 juillet à 20 h
Journée Moules Frites
(Comité des Fêtes)

Mardi 12 juillet à 20 h
Balade estivale*

Mardi 19 juillet à 20 h
Balade estivale*

Jeudi 21 juillet à 15 h 30
Sieste poétique et musicale au lavoir

Dimanche 24 juillet à 12 h 30
Pique-nique (à prévoir) au lavoir
avec **animation musicale Groupe Jazz manouche**

Mardi 26 juillet à 20 h
Balade estivale*

Mardi 2 août à 20 h
Balade estivale*

Mardi 9 août à 20 h
Balade estivale*

Mardi 16 août à 20 h
Balade estivale*

Jeudi 18 août à 15 h 30
Sieste poétique et musicale au lavoir

Jeudi 1^{er} septembre
Rentrée des classes

Samedi 3 septembre
de 9 h 30 à 12 h 30
Forum des associations

*Accessible aux familles – Gratuit – dans les chemins de Cérences. Départ devant la mairie.

Passage de relais...



VÉRONIQUE JOSSET NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE COMPTABLE

Pauline DORANGE a cédé sa place à Véronique JOSSET sur le poste de secrétaire comptable – RH au 1er décembre 2021. En effet, Pauline a choisi de prendre un nouveau tournant professionnel en reprenant avec son mari une entreprise de menuiserie à Condé-sur-Vire. Nous leur souhaitons une belle aventure et une belle réussite!

Bienvenue à...

FRÉDÉRIC HARASSE PEINTRE



📍 ZA du Courtil
☎️ 06 60 17 76 04
✉️ fhpeinture50@gmail.com

MÉLANIE PARMENTIER LA PETITE BOUQUETIÈRE



📍 La Clagette
☎️ 06 73 56 97 17
✉️ parmentier-melanie@hotmail.fr

HUGO ET CÉLIA MARCADIER, MARCADIER COUVERTURE



📍 La Judée
☎️ 06 79 83 52 04
✉️ marcadiercouverture@outlook.fr

DANIEL PONTAT, ÉLECTRICIEN



📍 La Pompe
☎️ 06 95 92 89 17
✉️ daniel.pontat@outlook.fr

Informations Pratiques



DON DU SANG

Des collectes sont organisées régulièrement sur le secteur, nous vous rappelons l'importance de ce petit geste, qui permet de sauver de nombreuses vies. En effet, comme le rappelle l'Etablissement Français du Sang, les réserves de sang sont trop basses et il est urgent de donner dès maintenant!

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 27 MARS 1997 RÉGLEMENTANT CERTAINES ACTIVITÉS BRUYANTES

Art.1 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles [...] des outils ou appareils [...] susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations [...], doit en interrompre l'usage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Art.2 : Les travaux de bricolage et jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



AGENCE POSTALE COMMUNALE



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Nous vous rappelons que l'Agence Postale Communale a été créée afin de maintenir un service de proximité auprès de nos administrés.

Ce service N'INCLUT PAS la distribution du courrier qui reste sous la responsabilité de LA POSTE dont le service courrier est à Bréhal.

Si nous sommes conscients des désagréments subis ces derniers temps avec une distribution du courrier aléatoire et peu professionnelle de la part des services de la Poste; sachez que vos réclamations sont transmises aux responsables de la Poste et que nous attendons, comme vous, un résultat qui n'arrive pas... **Nous vous invitons à faire figurer le nom et prénom des occupants sur vos boîtes aux lettres afin d'essayer de limiter les erreurs de distribution.**

Nos agents d'accueil restent bien sûr à votre service pour tous les types d'affranchissement, courrier et colis, les dépôts et retraits d'espèces, remise de chèques... mais toute réclamation concernant la distribution du courrier est à faire remonter à :

LA POSTE –Centre de tri courrier – rue Caporal Maupas – 50 290 Bréhal – ou au 3631.

Le personnel communal n'a pas à subir les invectives des usagers, pour un sujet dont la collectivité n'est pas responsable.

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE CONTINUE!

Vous pouvez signaler la présence d'un nid auprès de l'accueil de la mairie, qui validera une demande d'intervention auprès de l'entreprise conventionnée.

Attention la prise en charge ne concerne que le frelon asiatique; pour les frelons européens, guêpes... l'intervention reste à votre charge.



LA DÉCHETTERIE

La déchetterie a repris ses horaires d'été jusqu'au 30 septembre.

Pour vous y rendre, il faut une carte d'accès à retirer en mairie. Le formulaire est disponible à l'accueil.

Attention en cas de perte, il faudra régler 10 € pour la faire refaire.

Horaires d'ouverture

Lundi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Mardi : fermée

Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Judi : 14 h - 17 h 30

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Dimanche et jours fériés : fermée

DÉCHETS MÉNAGERS

Une réflexion est en cours avec le service déchets de Granville Terre et Mer, concernant le ramassage des ordures ménagères.

Contact

Service Déchets GTM

☎ 02 33 91 92 60

✉ dechetterie@granville-terre-mer.fr

🌐 granville-terre-mer.fr/dechets



Coup de projecteur sur...

L'ASSOCIATION CHEMIN CHAUSSÉ DE CÉRENCES ET SIENNE

Son nom reprend celui de la Voie Romaine qui reliait Cherbourg à Rennes. Créée en 2015, elle a pour objectif « de faire découvrir, promouvoir, valoriser et sauvegarder le patrimoine local ». Son souci est de préserver les bâtiments ainsi que les traces de l'histoire de la vie de Cérences.



Les activités de l'association

2016	2018	2019	2021
Animation expo au lavoir ...	Sur les traces du passé dans le bourg ...	Balade chantée à Bourey pour la restauration du portail de l'église ...	Balade et exposition sur la gare et son quartier
Découverte chapelle Saint-Laurent (balade-conférence-expo)	Visites commentées des églises de Cérences et Bourey	Exposition et conférence sur l'école ... Plongée dans l'histoire de la commune avec expo sur la rue des Salines et séances diapositives sur les années 70	

Cette année **2022**, le cimetière de Cérences en mai et l'église de Marchésieux en novembre.

Partenariats

- « Tous en jeu » avec Rejouets.
- Travaux de recherche avec les communes de la Meurdraquière, Ver et Le Mesnil Aubert.
- Participation à « Pierres en Lumière », aux Journées du Patrimoine, au Printemps des Cimetières...

Contact : Claude RAYON, président ✉ cheminchausse@gmail.com ☎ 06 31 32 58 91



Vous avez des trésors dans vos placards et dans vos greniers !

Pour mener à bien ces projets, nous collectons les documents et les objets témoins du passé : journaux, cartes, revues, bulletins paroissiaux et municipaux, photos, publicités, lettres, témoignages, etc...

Alors, surtout ne les jetez pas, contactez-nous ! Si vous ne souhaitez pas vous en séparer, nous les numériserons.

Notre prochain travail porte sur les métiers d'avant 1950 ; sur ce sujet comme sur tout ce qui concerne l'histoire de Cérences, nous comptons sur vous !

PERMANENCES DE SOLIHA

Organisme d'accompagnement dans la réalisation des projets habitat

Permanences à Cérences, le 2^e mercredi tous les deux mois dans le bureau de la Maison de Services Publics.

Pour 2022, rendez-vous les mercredi 10 août, 13 octobre et 14 décembre.



MAIRIE

- 📍 7, place du Marché
- ☎ 02 33 51 95 47
- ✉ mairie@cerences.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE CÉRENCES

🌐 www.cerences.fr

📘 Commune de Cérences



Vous pouvez également suivre nos actualités grâce au panneau numérique installé devant la mairie.

Retrouvez nos actualités et l'agenda de votre ville sur www.cerences.fr

Rédaction et crédit-photos : Conseil municipal de Cérences

Conception graphique : Agitées du Bocage

Impression : Imprimerie Lecuirot en 1 050 exemplaires sur papier certifié PEFC

